



REVUE DE PRESSE

lundi 13 novembre 2017



Va-t-il falloir faire la danse de la pluie ?

MÉTÉO Après un week-end maussade, les prévisions à quinze jours promettent peu de précipitations sur la région. Le déficit est sensible et dure depuis le début de l'année

JEAN-DENIS RENARD
jd.renard@sudouest.fr

Sur la carte météo des prochains jours dominent de jolis pictogrammes ensoleillés. Sauf révision du programme, ils seront viciés par des précipitations dans la région. Si le ciel du week-end s'est avéré aussi maussade que le tableau d'affichage du Stade de France samedi soir, ces pluies intermittentes de novembre ne vont pas rattraper une année très sèche. Tour d'horizon.

1 Au plan national, un millésime qui rappelle 2003

Selon le bilan provisoire publié il y a quelques jours par Météo France, l'année 2017 ressemble fortement à sa devancière de 2003, tristement célèbre pour sa terrible canicule estivale : le millésime est remarquablement chaud et sec.

De janvier à octobre, les températures mensuelles ont été supérieures aux normales (calculées sur la période 1981-2010) huit mois sur dix. Seuls janvier et septembre ont fait exception. Les mois de février, mars et juin ont été marqués par des températures supérieures de 2 °C aux normales.

Jusqu'à la fin octobre, la température moyenne a ainsi dépassé la normale de 1 °C environ. Météo France estime que le millésime pourrait figurer

parmi les cinq années les plus chaudes en France métropolitaine. Ce qui est raccord avec la tendance planétaire, puisque l'Organisation météorologique mondiale (OMM) considère que 2017 devrait postuler au trio de tête des années les plus chaudes depuis le début des relevés.

À l'inverse, le cumul de précipitations est déficitaire de près de 20 % sur la même période. Il a même dépassé 50 % en avril et octobre. Seuls février,

mars et juin ont bénéficié de pluies légèrement excédentaires.

Depuis avril, la situation est préoccupante dans le sud-est de la France et la Corse, qui présentent un déficit proche des records. Celui-ci,

associé à des températures élevées, est responsable dans ces régions d'une sécheresse des sols superficiels exceptionnelle. Et d'une saison des feux de forêt étirée sur l'automne.

2 La même tendance relevée dans le Sud-Ouest

Sur les dix premiers mois, la direction interrégionale de Météo France à Mérignac (Gironde) confirme que le Sud-

Ouest n'est pas resté à l'écart du coup de chaud. « 2017 se caractérise par des températures très élevées et des précipitations déficitaires, ce qui en fait, à l'instar de 2003 et 2011, une des années les plus chaudes et sèches sur la période 1959-2017 », écrit-elle dans un bilan arrêté au 2 novembre.

En Nouvelle-Aquitaine, les températures mensuelles ont été supérieures aux normales, excepté en janvier et en septembre. Les mois de février, mai et juin ont été particulièrement chauds, avec des températures plus hautes de 2 °C par rapport aux normales. Le printemps 2017 se situe au quatrième rang des printemps les plus chauds (après 2011, 1997 et 2003) et l'été au troisième rang (après 2015 et 2003). « Sur les dix premiers mois, la température moyenne de la zone climatique Sud-Ouest dépasse la normale de 0,9 °C », indique Météo France. Cette tendance s'est renforcée le mois dernier, où la température, souvent digne d'une fin d'été, a été plus forte de 1,4 °C que la normale.

Le déficit pluviométrique s'est aggravé, atteignant 50 % le mois dernier comme en janvier et en avril. À Bordeaux, il n'y a eu que quatre jours de pluie en octobre, pour un total famélique de 13 mm. La Rochelle a été à peine plus humide avec 18 mm. La normale mensuelle dans les deux villes est de 93 mm.

Sur les dix premiers mois de l'an-



La situation est préoccupante en Corse, comme ici à Bocognano, où la rivière Gravona est à sec. L'île de Beauté et le Sud-Est enregistrent un déficit de pluie proche des records. AFP

née, le total des précipitations dans le Sud-Ouest est déficitaire de 10 à 20 %. L'ensoleillement y a été localement généreux, comme au Cap-Ferret, en Gironde, où le record du mois d'octobre est tombé (214 heures de soleil).

3 Peu de conséquences jusqu'à maintenant, mais...

Selon la Chambre régionale d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine, les cultures tardives (les fruits notamment) n'ont pas trop souffert de ces conditions particulières. En revanche, les milieux naturels n'affichent pas une forme écaillée, surtout au nord de la région. Au début du mois, le débit de la Charente était de 10 mètres cubes

par seconde, deux fois moins qu'en temps normal à pareille époque. Et juste au-dessus du « débit de crise » qui déclenche de fortes mesures de restrictions.

Au plan national comme à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine, il faudrait que la fin de l'automne et l'hiver soient très pluvieux, n'en déplaise aux amateurs de terrasses ensoleillées. Jus- qu'en mars s'étale la saison de la recharge des nappes souterraines, quand la végétation en sommeil ne capte plus les pluies. S'il pleut toujours aussi peu jusqu'au printemps, le robinet ne laissera plus passer qu'un filet d'eau quand tout le monde en aura cruellement besoin.

2017, année sèche et ensoleillée

— Reliefs d'ensoleillement 2017
— Ensoleillement normal (1991-2010)
— Reliefs pluviométriques 2017
— Pluviométrie normale (1981-2010)

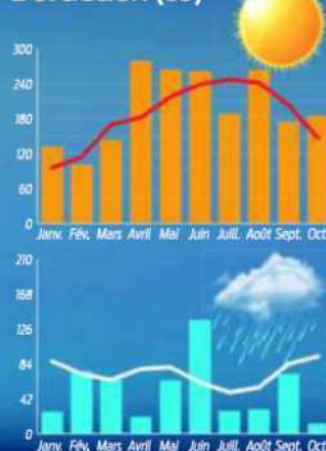
Socoa (64)



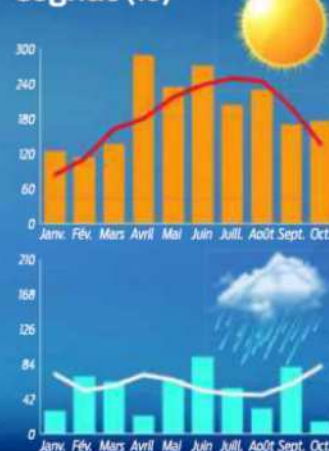
Agen (47)



Bordeaux (33)



Cognac (16)



Des vignes bientôt irriguées ?

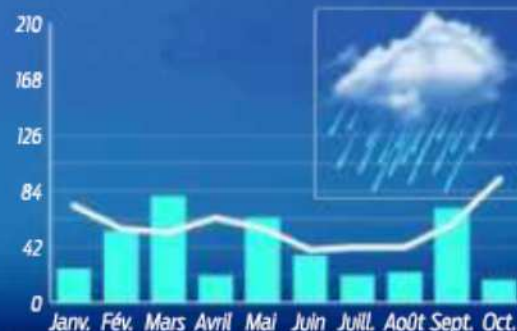
Longtemps cantonnée aux vignobles du Languedoc-Roussillon et du Var, la sécheresse inquiète de plus en plus les producteurs de notre région. Cet été, l'absence de pluie a encore « stressé » la vigne. « Mai chaud et ensoleillé » ; « ensoleillement généreux en juin » ; « juillet sec, pluies déficitaires de 50 % » ; « août chaud et sec, ensoleillement supérieur à la normale ». Tel est le bulletin officiel des mois précédant la récolte. La pluie, arrivée en septembre – et qui a perturbé les vendanges –, n'a pas fait oublier cet été sec.

LE DÉCLIC DE L'ÉTÉ 2016

« Un de plus, c'est vraiment un souci récurrent », soulignait un producteur du Médoc au début des vendanges. C'est à l'été 2016 qu'une prise de conscience générale a eu lieu. Des semaines sans eau

alors que la plante en avait terriblement besoin. À l'époque, Hubert de Bouard, viticulteur à Saint-Émilion (33) et président régional de l'Institut national de l'origine et de la qualité (Inao), avait même tiré la sonnette d'alarme : « Il faut ouvrir le débat sur l'irrigation chez nous ! » Une première. Il est en effet quasiment interdit d'irriguer la vigne en France (multiples autorisations nécessaires). Nombre de techniciens estiment qu'irriguer atténue les effets terroir et fait baisser la qualité des vins. En zone d'appellation, le sujet est très sensible. Avec le réchauffement climatique, aux conséquences bien réelles dans le secteur, le sujet devrait revenir sur la table les prochaines années. Ailleurs dans le monde, dans les deux hémisphères, l'irrigation est très développée. C.C.

La Rochelle (17)



En octobre, un manque de précipitations...



... et du soleil en excès au sud



Données : Météo France

NAPPES

SITUATION AGGRAVÉE Le niveau des nappes phréatiques dans la région a fait l'objet d'un point au 1^{er} novembre. Selon le bulletin de situation hydrologique des nappes du bassin Adour-Garonne, « 73 % des points de suivi présentent des niveaux inférieurs à la moyenne, une situation aggravée par rapport à celle du mois d'août. De plus, 40 % des points de suivi présentent des niveaux bas à très bas, une situation presque aussi critique qu'aux mois de mai et juin », indiquent les spécialistes.

Le BRGM (Bureau de recherches géologiques et minières), l'auteur de ces observations, note que les nappes alluviales de la Garonne amont sont très basses, une appréciation qui s'applique aussi au Périgord et au bassin angoumois.

Préparer sa retraite sur un site Internet

ASSURANCE RETRAITE Une campagne est lancée pour inciter les futurs retraités à effectuer les démarches de façon dématérialisée

« **Sud Ouest** » La dématérialisation des démarches administratives progresse très vite. La Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail (Carsat) propose désormais de déposer sa demande de retraite en ligne...

Hélène Gellie (1) Depuis cette année, l'Assurance retraite propose effectivement aux salariés du régime général un nouveau service pour dématérialiser à 100 % la demande de retraite. Avant, il fallait demander un imprimé, le remplir et le renvoyer par voie postale. Ce n'est plus nécessaire.



Hélène Gellie est responsable de la relation au client à la Carsat Aquitaine. PHOTO DR

Quelle est la marche à suivre ?

Tout se passe sur le site www.lassuranceretraite.fr. Après avoir créé son espace personnel, il suffit d'un clic pour accéder à ce service. La démarche est très simple. Au grand maximum, cela prend une quinzaine de minutes. Il faut compléter ses données personnelles, fournir un certain nombre d'informations sur sa situation professionnelle et familiale. La personne valide enfin sa demande après avoir pu consulter un récapitulatif des informations saisies. Il est aussi possible de scanner des pièces justificatives et de les joindre. Un accusé de réception fait foi du dépôt de la demande. Par la suite, le futur retraité peut suivre l'état d'avancement de son dossier sur le site.

Quand faut-il effectuer cette démarche ?

La démarche doit être effectuée entre six et quatre mois avant la date

de départ à la retraite, le temps nécessaire au traitement du dossier.

Le site lassuranceretraite.fr accompagne les assurés du régime général pendant toute leur carrière. Ils peuvent donc le consulter de temps en temps pour vérifier que toutes les informations de leur carrière ont bien été prises en compte. À partir de 55 ans, s'il manque des données, il est important d'envoyer les justificatifs via le site pour réaliser sa reconstitution de carrière. Lorsque la carrière est complète, le traitement du dossier retraite est très rapide.

Ce nouveau service est-il très utilisé par les futurs retraités ?

La demande de retraite en ligne est proposée depuis le début de l'année. Une campagne est lancée cette semaine au niveau national et régional pour la faire connaître.

En Aquitaine, au mois d'octobre,

13 % des dossiers ont été déposés de façon dématérialisée, ce qui est très encourageant. L'objectif est de progresser le plus vite possible. C'est dans l'intérêt des assurés pour un traitement rapide de la demande mais aussi parce que, ainsi, on est certain que le dossier est bien déposé à la Carsat. Pour rassurer tout le monde, il est aussi important de préciser que le site est totalement sécurisé.

Que va-t-il se passer pour les personnes qui n'ont pas la possibilité d'utiliser Internet ?

La demande de retraite par Internet est une possibilité offerte aux assurés. Ce n'est pas une obligation. Les personnes qui veulent adresser un courrier peuvent toujours le faire.

Recueilli par Pierre Tillinac

(1) Responsable relation client Carsat Aquitaine.

Facebook, conçu pour rendre accro

INTERNET L'ancien président de Facebook reconnaît que le réseau a été construit dans le but d'« exploiter les vulnérabilités de l'être humain »

Même s'il détient toujours des parts dans la société, Sean Parker, ancien président de Facebook, est extrêmement critique sur son ancienne compagnie. Il s'est exprimé à ce propos dans une entrevue accordée au site d'information Axios.

« C'était surtout : "Comment est-ce qu'on absorbe le plus possible de votre temps et de votre attention consciente ?" » a déclaré Sean Parker, qui a rejoint Facebook en 2004, moins d'un an après sa création.

« Nous en étions conscients »

« Cela signifie que nous devons vous donner une petite dose de dopamine une fois de temps en temps, quand quelqu'un commentait votre photo ou aimait une publication, poursuit le cofondateur de Napster. Ça vous encourage à publier encore plus de contenus pour obtenir encore plus de rétroaction. C'est un cycle d'acceptation sociale rétroactif, on exploitait une vulnérabilité de la psychologie humaine. Les inventeurs le comprenaient, nous en étions conscients, et nous l'avons fait quand même. »



Sean Parker : « Dieu seul sait ce que Facebook fait aux cerveaux de nos enfants. » PHOTO D'ILLUSTRATION JEAN-CHRISTOPHE SOUNALET

Sean Parker avertit les parents des jeunes utilisateurs : « Dieu seul sait ce que Facebook fait aux cerveaux de nos enfants. »

L'entrepreneur américain n'est pas la seule personnalité de la Silicon Valley à adopter un point de

vue critique sur les nouvelles technologies. Tristan Harris, un ancien employé de Google, par exemple, a ouvertement critiqué la manière dont les entreprises de nouvelles technologies « s'emparent » des utilisateurs.

Des bijoux du Trésor de la cathédrale dérobés

Stupeur hier à la cathédrale. La couronne de Notre-Dame d'Obezine a été volée

HÉLÈNE RIETSCH

h.rietsch@sudouest.fr

La nouvelle a fait l'effet d'une onde de choc hier dans la cathédrale Saint-Pierre d'Angoulême. « J'ai préféré attendre la fin de la messe pour annoncer qu'on avait été victime d'un casse, dans la nuit de samedi à dimanche, et que des bijoux du Trésor de la cathédrale avaient été dérobés », explique le père Michel Manguy, dont la journée a été particulièrement agitée.

Dès 8 h 45, il a été averti par la sacristine qui a découvert la porte d'entrée sud ouverte, des vitraux brisés et une échelle de 25 mètres abandonnée sur place. « Les voleurs (on peut penser qu'il y en avait au moins deux) ont pénétré dans la cathédrale en passant par le jardin. Ils ont réussi à découper un vitrail (notre photo) et sont descendus dans le chœur de la cathédrale. Ils ont laissé des traces de pied sur les murs », rapporte le recteur de la cathédrale.

C'est là qu'ils ont dû ouvrir la porte d'entrée sud qui leur a permis de faire entrer un ou des complices. Les voleurs auraient alors saccagé un des vitraux signés par l'artiste Jean-Michel Othoniel, situé au-dessus de la chapelle des Œuvres. « Dans la salle du Trésor, ils ont fracassé le présentoir des couronnes, mais n'ont pas tout pris. Ils ont au moins laissé les reliquaires et les calices », souligne le père Manguy.

En or, sortie d'émaux

Parmi les objets volés, deux couronnes, dont celle de Notre-Dame d'Obezine, en or, sortie d'émaux, et très probablement une couronne de l'Enfant Jésus.

« J'en'ai pas pu me rendre sur place mais d'après les photos que l'on m'a transmises, il s'agit d'objets qui appartiennent au diocèse, fabriqués par l'orfèvre parisien Brunet en 1934, et



Le père Manguy a annoncé la nouvelle aux fidèles lors de la messe, hier matin. H. R., VINCENT YOU ET M. AMAT

offert par les paroissiens. La vierge a été couronnée en février 1934, lorsque Monseigneur Mégnin a été installé comme évêque », rapporte bouleversé, l'historien Jacques Sauquet.

C'est lui qui, durant une décennie, a porté à bout de bras le grand projet de mise en valeur du Trésor de la cathédrale, supervisé par la Drac, et admirablement mis en scène par le Peter pan de l'art contemporain. « J'ai essayé de joindre Jean-Michel Othoniel que je n'ai pas encore eu. Mais j'ai eu Pierre Cazenave, ancien directeur de la Drac. Nous sommes tous effondrés. C'est notre enfant qu'on a mutilé », soupire Jacques Sauquet.

Impossible pour lui de donner une estimation financière des pièces



volées. « Le père Michel Manguy a évoqué une fourchette entre 40 000 € et 60 000 €, je crains que ce ne soit bien plus », reconnaît l'historien.

Pas d'estimation encore

Une estimation précise également impossible selon le parquet, hier soir. C'est lui qui a confié l'enquête à la police judiciaire de Limoges, arrivée dans l'après-midi pour effectuer les premiers constats et prélèvements, après le passage de la police d'Angoulême.

« Il y avait une alarme », a confirmé le prêtre, qui n'était pas en mesure de dire si elle s'était déclenchée, dans la nuit de samedi à dimanche. Le vol, lui, semble en tout cas le fait « de pro-

fessionnels et non pas d'amateurs », selon le prêtre, qui n'imaginait pas pareil chemin dans la cathédrale pour se rendre au Trésor.

La nouvelle a également touché de plein fouet les deux groupes de visiteurs qui avaient réservé leur après-midi pour découvrir les 147 objets d'art sacré de la seconde moitié du XIX^e siècle, exposés sur trois niveaux du côté du transept sud de l'édifice religieux. « C'est terrible ! Non seulement des objets de grande valeur ont disparu, mais une partie de la grande verrière d'Othoniel a été abîmée », a lâché dépitée Marie-Reine Bernard, la guide-conférencière de Via Patrimoine, contrainte d'annuler les visites.

Val de Bonniere rejoint les nouvelles communes de Charente

ADMINISTRATION Le préfet de Charente a signé un arrêté portant sur la création de la nouvelle commune de Val-de-Bonniere, issue de la fusion des communes de Saint-Angeau, Sainte-Colombe et Saint-Amant-de-Bonniere avec pour siège la mairie de l'ancienne commune de Saint-Angeau. Cette nouvelle commune sera effective à compter du 1^{er} janvier 2018. Six communes nouvelles ont déjà modifié le paysage administratif de la Charente en 2016, et fait disparaître dix anciennes communes.

“ Cette décision de la SNCF est une insulte à ses clients du quotidien, un mépris aux collectivités et un non-sens de la part d'une entreprise publique.

Anne Frangeul, coprésidente de la commission infrastructure de la CCI, appelle à signer la pétition des usagers de la LGV « Pour le maintien des liaisons ferroviaires Bordeaux-Tours : laissez-vous travailler ». Pétition « en synergie avec les institutions ».

« Le cognac doit rester désirable ! »

JEAN-BERNARD DE LARQUIER Le viticulteur d'Arthenac quitte mardi la présidence du Bureau national du cognac

OLIVIER SARAZIN
o.sarazin@sudouest.fr

Viticulteur à Arthenac, près d'Archiac (17), Jean-Bernard de Larquier, bientôt 61 ans, est un enfant du cognac. Il a grandi dans les vignes de Saintonge, où sa famille s'est installée dès 1620. Il a vu son grand-père Maurice jeter des briquettes de charbon dans le feu de l'alambic. Il fut du blocus de Cognac, sur les barrages de 1998, au plus fort de la crise. Il a croisé le fer avec le négociant, quand les affaires allaient mal. Puis il s'est arrondi, sans doute bonifié, comme les vieilles eaux-de-vie. Il y a trois ans, à l'automne 2014, Jean-Bernard de Larquier était élu président du Bureau national interprofessionnel du cognac (BNIC). Son mandat se termine mardi. Que faut-il en retenir ? Entretien...

« **Sud Ouest** ». Avec 193 millions de bouteilles expédiées à travers le monde ces douze derniers mois, des volumes en hausse de 10,5 % et un chiffre d'affaires de plus de trois milliards d'euros, la filière cognac ne s'est jamais aussi bien portée. En 2014, lors de votre élection à la présidence du BNIC, imaginiez-vous de tels chiffres ?

Jean-Bernard de Larquier. Très franchement, non. À l'époque, souvenez-vous, nous perdions des volumes sur le marché chinois, avec les mesures anti-ostentatoires du président Xi Jinping. J'étais néanmoins persuadé que les Chinois continueraient à aimer le cognac et que les affaires reprendraient tôt ou tard, de façon différente. C'est ce qui s'est produit. Aux États-Unis, la conjoncture était très favorable, avec la mode des cocktails

et un véritable engouement pour les spiritueux bruns. En revanche, je ne m'attendais pas à une telle progression... + 10,5 %, rendez-vous compte ! Notre business plan misait sur + 4 à + 5 %.

Comment expliquez-vous une telle réussite ?

La vitalité du marché nord-américain s'explique notamment par les investissements colossaux des négociants. Ils ont su gagner de vrais paris, en s'associant avec des rappeurs et en séduisant les consommateurs des communautés noires et hispaniques.

En Asie, où la consommation de spiritueux est culturelle, boire du cognac - et du vieux cognac - a toujours été un marqueur social, un signe de réussite.

« Le cognac est le produit d'un végétal planté pour trente ou quarante ans. Là est sa valeur ; là est sa contrainte »

mateurs ! D'où le lancement et la réussite de références un peu moins chères, à mi-chemin entre le VSOP et le XO.

En Europe, enfin, la Russie repart très fort. Il y a trois ans, le rouble s'était effondré et nous avions beaucoup souffert. La page est tournée. Enfin, nos marchés traditionnels que sont l'Allemagne et la Grande-Bretagne se portent bien, malgré le Brexit et la chute de la livre sterling. Les acteurs ont eu la bonne idée de ne

pas augmenter leurs prix. Certes, les marges sont rognées, mais les volumes en Angleterre sont préservés.

Le Vieux Continent, c'est plus de 42 millions de bouteilles écoulées et presque 480 millions d'euros de chiffre d'affaires...

C'est aussi une croissance en volume à deux chiffres, à plus de 10 %. C'est encore un vrai frémissement en France, avec certains mois à +15 %. Je m'en réjouis mais je ne sais pas l'expliquer. Est-ce la mode des cocktails, comme aux États-Unis ? Peut-être... On dit que les Français imitent les Américains avec une quinzaine d'années de retard. [Sourire].

Jusqu'où le cognac peut-il grimper ?

Jusqu'aux limites que constituent ses conditions de production. Le cognac est indélocalisable, fruit d'un végétal - lavigne - planté pour trente ou quarante ans ! Là est sa valeur ; là est sa contrainte.

Soyons honnêtes : notre région ne pourra pas indéfiniment soutenir les progressions fulgurantes que l'on connaît aujourd'hui. Avec 1,2 à 1,5 % de parts du marché mondial des spiritueux, le cognac se situe au sommet d'une pyramide. Il doit rester désirable. S'il devient accessible à tous, il la perdra sa désirabilité...

Ne craignez-vous pas qu'il se fasse distancer par les autres alcools, les whiskies, bourbons et rhums ?

Ces catégories progressent de 10 à 12 %. À Cognac, je me répète, nous ne pouvons pas aller aussi vite. Si l'on regarde les chiffres des cinquante dernières années, la croissance du cognac oscille entre 2 et 2,5 %. Si l'on veut tenir notre rang, l'idéal serait de trouver une tangente entre + 3 % et + 4,5 %. Au-delà, nous ne savons

pas faire, notamment sur les XO...

Même en plantant plus de vignes, comme le souhaite notamment Hennessy, le numéro 1 du secteur ? Comme moi, vous avez entendu les déclarations de Bernard Arnault (propriétaire de LVMH) lors de l'inauguration de l'unité d'embouteillage du Pont-Neuf.

C'est un homme d'affaires avisé. Je comprends qu'il soit déçu de ne pas pouvoir alimenter des marchés très dynamiques. J'entends ses demandes d'agrandissement du vignoble. Notre réponse doit être mesurée...

Aujourd'hui, nos maisons appartiennent à de grands groupes comme LVMH et Pernod-Ricard. Je compte sur la force de conviction de nos dirigeants locaux pour passer un message simple aux directions financières : oui, le cognac doit progresser, mais pas n'importe comment, pas de façon trop brutale. Non, on ne fait pas de l'argent à tout prix avec le cognac.



Quel regard portez-vous sur les récentes innovations, ces produits comme le Blue Swift qui ont bousculé les codes du cognac ?

L'innovation ne me fait pas peur, à la condition qu'elle soit bien encadrée et qu'elle respecte le goût du cognac. Bref, qu'elle ne porte pas atteinte à sa qualité. Au sein de l'interprofession, un groupe de travail étudie ces questions. J'espère que lors de la prochaine mandature, mes collègues diront clairement non pas ce que l'on s'autorise mais ce que l'on s'interdit de faire.

Un mot sur les récentes péripéties au sein de l'Organisme de défense et de gestion (ODG), où Martell a été évincé du collège des négociants...

C'est un épisode regrettable, qui donne une mauvaise image de la filière. Mais c'est aussi la manifesta-

tion d'un exercice démocratique... Quoi de mieux qu'un bulletin pour dire ce que l'on pense ?

Quels conseils donnerez-vous à votre successeur ?

Toujours anticiper. Penser à demain, après-demain. Profiter de la bonne santé du cognac pour mettre en place de bons outils, bien utiles si les affaires devaient aller moins bien...

Quels sentiments éprouverez-vous ce mardi, lors de votre départ ?

Je serai ému, sans aucun doute, mais aussi satisfait du travail accompli, content d'avoir œuvré à la qualité du dialogue entre nos deux familles... Je penserai aussi à cet épisode des "vautours du cognac", où nous avons su jouer collectif. Je penserai encore à tous nos efforts pour des pratiques toujours plus respectueuses de l'environnement.

À SAVOIR

LE BNIC (Bureau national interprofessionnel) du cognac est un établissement de droit privé investi de missions de service public. Vaisseau amiral d'une filière composée de 4 600 viticulteurs et 270 négociants, il veille au respect et à la promotion de l'appellation ; il contrôle, défend et gère la production. Doté d'un budget annuel d'environ 14 millions d'euros, il compte une centaine de salariés (administratifs et techniciens, juristes et ingénieurs agronomes). Ce mardi 14 novembre, le BNIC renouvelle son assemblée plénière (lire ci-contre).

Et demain ? Quel successeur ?

Demain, le Bureau national interprofessionnel du cognac (BNIC) renouvelle son assemblée plénière et son comité permanent, puis désigne son nouveau président. Qui succédera au viticulteur Jean-Bernard de Larquier ? L'affaire est entendue : ce sera un négociant, selon la règle tacite de l'alternance... Si le Syndicat des maisons de cognac (SMC) n'a pas officiellement dévoilé son candidat, un nom circule : Patrick Raguenaud. Ce dernier a longtemps été maître de chai chez Martell, avant de prendre les manettes de Grand-Marnier. Expérimenté et respecté, il présente un profil consensuel. On le dit discret mais écouté. Il a mené un mandat de président d'une autre interprofession, celle du pineau des

Charentes, sans la moindre fausse note. Il se murmure également que la vice-présidence irait à Christophe Forget. Ce viticulteur à Allas-Champagne (17) fut, de 2011 à 2014, le premier président de l'Union générale des vignerons pour l'AOC cognac (UGVC). Il se dit également que Christophe Véral garderait son poste de chef de la famille viticole. Jean-Bernard de Larquier, quant à lui, quitte définitivement l'assemblée plénière du BNIC. Mais il garde des responsabilités comme administrateur de l'Organisme de défense et de gestion (ODG) pour trois ans. Il conserve aussi des responsabilités à la Confédération nationale des producteurs de vins et eaux-de-vie de vin à appellations d'origine contrôlées (CNAOC)

La coulée verte va poursuivre son chemin

GRAND-COGNAC

L'Agglo a défini la suite de son programme d'aménagement d'un parcours cyclable à partir de 2019

DIDIER FAUCARD

d.faucard@sudouest.fr

Le projet de coulée verte le long de la Charente sur le territoire de Grand-Cognac ne date pas d'hier. Il avait été initié par l'ex-Communauté de communes et 17 km ont ainsi déjà été réalisés ou sont en cours d'achèvement entre Saint-Brice et Merpins. « Nous sommes en train de finaliser le trajet entre le boulevard Oscar-Plana et l'écluse de Cognac, en passant par les quais. Tout devrait être fini au printemps », indique Pierre Berton, le vice-président de l'Agglo en charge du fleuve Charente.

Et tandis qu'une tranche est en voie d'achèvement, un autre programme de travaux est prévu pour allonger cette voie verte qui, rappelle-t-on, se confondra à terme avec la véloroute, baptisée Flowvêlo, qui doit relier Thiviers (Dordogne) à l'île d'Aix (Charente-Maritime), soit un parcours de 250 kilomètres. Ce nouveau programme a pour but d'aménager la voie verte entre Gensac-la-Pallue et Mosnac, dernière commune du territoire de l'Agglo. Une distance de 34 km qui concernera les communes de Gensac donc, Bourg-Charente, Jarnac, Triac-Laurat, Bassac, Saint-Simon, Angeac-Charente, Châteauneuf et, enfin, Mosnac. « Le projet a été mené en concertation avec les maires des communes concernées par le tracé », précise Pierre Berton.

Trois secteurs, cinq millions

Le coût global de ce projet a été estimé à 5 millions d'euros TTC (4,7 millions HT), dont 4,5 millions (3,75 millions HT) de travaux. Et trois secteurs ont été déterminés : de



Le nouveau programme de travaux permettra de favoriser la pratique du vélo sur le territoire. A.L.

ET LE BALISAGE ?

René Cordier, délégué départemental en Charente-Maritime de l'Association française des véloroutes et voies vertes (AF3V), qui récupère actuellement tous les tracés de Véloroutes de France et les envoie vers l'IGN pour la mise à jour des cartes, a été surpris de l'absence de balisages pour trouver la voie verte sur le secteur de Cognac. « Il n'a, effectivement, pas encore été fait. Nous préférons que travaux en cours sur les tronçons soient définitivement terminés pour les installer », affirme Pierre Berton.

Mosnac à Angeac-Charente ; d'Angeac-Charente à l'amont de Jarnac (pont de la RN 141) et de l'amont de Jarnac à Saint-Brice (écluse de Gademoulin). « Nous allons avancer par tranches de 10 km. Nous en sommes, pour le moment, avec l'aide de l'établissement public foncier, à l'acquisition des terrains. Il nous faut des bandes de 10 m de large le long

de la Charente », résume Pierre Berton. Les travaux, eux, devraient commencer en 2019. « Nous allons débiter par la tranche de Mosnac à Angeac. C'est un secteur rural, il est plus facile à appréhender, il y a moins de foncier à régulariser. Et nous finirons par le secteur de Jarnac qui est plus difficile, du fait que nous allons traverser la ville. Il y a beaucoup de choses à prendre en compte, nous avons plus de temps à passer dessus. »

Des aménagements

Mis à part les secteurs urbains, le cheminement sera essentiellement fait en calcaire blanc, sur les voies déjà existantes. Il y aura aussi la mise en place d'une organisation pour la circulation des piétons, des cyclistes et des engins motorisés. La création des tracés s'accompagnera d'aménagements : aires de pique-nique, pose de mobilier, pontons pour la pêche ou les bateaux, mise en place de deux passerelles pour les piétons au-dessus des rivières La Guirlande et La Vélude, aménagements paysa-

gers et restauration des berges si besoin est.

Bien évidemment, le chemin sera en grande majorité réservé aux vélos, piétons ou même chevaux mais pas aux véhicules motorisés. « Des parkings de proximité seront mis en place et serviront notamment aux pêcheurs. Avec la Fédération de pêche, certains secteurs seront mixtes et, dans ces cas-là, les travaux seront partagés », précise Pierre Berton.

Dans quelques années, on pourra donc traverser le territoire de l'Agglo, en appuyant sur les pédales et en toute sécurité. « C'est un projet important pour le secteur pour plusieurs raisons. Il va permettre de mettre en valeur le fleuve Charente et de protéger ses abords. Ce sera un véritable atout touristique qui aura des répercussions économiques. Il y aura plein de choses à développer, la réparation de vélos, le transport de bagages pour les gens qui emprunteront cette route... Cela se fait déjà dans d'autres territoires », affirme Pierre Berton, enthousiaste.

La Musique des forces aériennes en renfort



Le chef de la musique militaire, le lieutenant-colonel Patrice Auneau. PHOTOS ANDRA BALIAN

En janvier 2015, l'espace culturel Le Castel sortait tout juste de terre et le concert inaugural était offert par la Musique des forces aériennes de Bordeaux. Jeudi dernier, la présence de cet ensemble musical n'avait une nouvelle fois « rien du hasard », a souligné le maire Pierre-Yves Briand.

Le contexte international, les liens étroits tissés avec les militaires de la base aérienne Cognac-Châteaubernard et l'organisation de la soirée au profit de la Fosa (qui vient en aide aux personnels de l'armée de l'air, de la Direction générale de l'aviation civile, de Météo France ainsi qu'à leurs familles en difficulté après un « accident de la vie ») ont teinté d'émotion les discours inauguraux du premier édile et du colonel Vincent Coste, commandant

de la base aérienne 709. Plus de 400 personnes ont assisté au concert, conquises. Pour le chef de musique militaire, le lieutenant-colonel Patrice Auneau, la programmation revêtait un caractère exceptionnel : « c'est rare de pouvoir réunir dans un même concert des compositeurs aussi différents avec un tel élan sur le plan artistique (Claude Debussy, Maurice Ravel, Dmitri Chostakovitch, etc.) ».

L'hécatombe humaine tranche avec l'effervescence créatrice. Jeudi soir, la musique des Forces aériennes de Bordeaux a donc alterné répertoires tragique et gai. « En tant qu'interprète, on est en relation avec la vie. Il faut que le musicien vive et ne reste pas enfermé entre quatre murs pour être un bon musicien », témoigne Patrice Auneau. À la tête

de l'ensemble musical depuis quatorze ans, son plus beau souvenir demeure le concert donné en 2011 pour la reine d'Angleterre : « On a vu que les Anglais nous aimaient. Nous sommes deux pays en fraternité ». Spencer, nœud papillon, ceinture de smoking, « très pratique pour cacher le petit ventre naissant », plaisante le chef de musique militaire qui revêt sa tenue d'apparat avec bonheur. « Si je devais recommencer, je ferais la même chose », confie celui à qui le cérémonial et la rigueur militaire siéent parfaitement. Ambassadeur culturel des armées, il jouit au quotidien de sa liberté « dans le civil, c'est le conseil d'administration qui décide de la programmation, ici c'est moi ! »

Sandra Balian

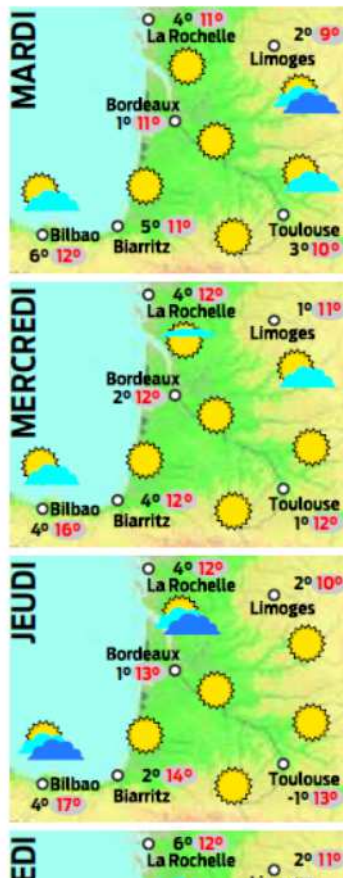
AUJOURD'HUI à la mi-journée



LE TEMPS AUJOURD'HUI

RETOUR DU SOLEIL

Quelques nuages traînent encore du Béarn au Pays Basque en tout début de matinée, donnant de rares averses. Par ailleurs le ciel est largement ensoleillé et le reste toute la journée. Les températures sont justes pour la saison, le vent de nord modéré accentue la sensation de froid.



La qualité de vie des femmes dans la société

Ces dernières semaines ont été rythmées par des événements mettant en avant le long chemin qu'il reste à parcourir en matière d'égalité des sexes.

Les meilleurs et les pires pays pour les femmes

Classement en fonction de la qualité de vie des femmes en 2017

LES MEILLEURS			LES PIRES		
1 ^{er}		Islande	⋮		
2		Norvège	149		Rép. centrafricaine
3		Suisse	150		Pakistan
4		Slovénie	151		Yémen
5		Espagne			Afghanistan
⋮			152		Syrie
21		France			

L'analyse ci-dessus porte sur 11 critères et 153 pays

Sources : Georgetown Institute for Women, Peace and Security - Sondage Ifop pour Génération Femmes d'influence INFOGRAPHIE CL

France : les cinq personnalités les plus influentes



Christine LAGARDE
Directrice FMI **36%**



Brigitte MACRON
Première dame **23%**



Anne HIDALGO
Maire de Paris **23%**



Léa SALAMÉ
Journaliste **18%**



Catherine DENEUVE
Actrice **17%**

Au courant mais sans compteur

■ Une maison autonome en électricité, c'est possible ■ Ils sont de plus en plus nombreux à se débrancher des compteurs EDF ■ Samedi, des «écolo-électriciens» étaient en formation à Saint-Simeux.



Les stagiaires de David Merceron sont très écolos. Au-delà de l'économie des projets, c'est un choix de vie. Consommer moins. Et pas de nucléaire.

Photos Anne Kerjean

Jean-François BARRE
j.f.barre@charentelibre.fr

Des cheveux blonds un peu hirsutes, des petites lunettes rondes et le tutoiement de rigueur. David Merceron a 30 ans, vit dans une yourte du côté de Nantes, sans compteur électrique, mais pas à l'âge de pierre. Sans confort superflu mais dans le XXI^e siècle.

Samedi, il était formateur, au tableau, vidéo projecteur à la ressource, au centre de formation de La Maison en Paille, d'André de Bouter, à Saint-Simeux. Objectif, expliquer à une douzaine de stagiaires comment devenir autonomes en énergie. En clair, produire son électricité grâce au solaire, en autarcie, et se débrancher des compteurs EDF alimentés au nucléaire. Au départ, il y a l'idée de faire des économies. Mais la démarche est clairement affirmée philosophique, écologique, éminemment politique, aussi.

Elle rencontre, dit David Merceron, un succès grandissant. Il ne se reconnaît pas prosélyte. «Je l'ai fait pour moi, chez moi. Si j'anime des

formations, c'est qu'il y a une forte demande. En croissance.» Des gens qui «prennent conscience que la planète est finie, que les ressources ne sont pas illimitées».

L'autonomie, c'est aussi prendre ses propres responsabilités.

En une journée de formation, le jeune homme explique dès lors comment il consomme, lui, 0,5Kw/h par jour quand un Français «moyen» en grille 19. Comment pour un prix modique, aux alentours de 2000 euros pour une consomme minimum, il est possible de s'équiper pour devenir énergétiquement autonome grâce au photovoltaïque. En toute simplicité. Et en toute légalité. «En France, rien n'interdit de produire son électricité. Et ce n'est soumis à au-

torisation des mairies que si les panneaux sont sur le toit. Ensuite, mieux vaut respecter les normes. C'est le choix que j'ai fait parce qu'elles sont pertinentes. Mais il n'y a pas de Consuel puisque l'on n'est pas sur le réseau».

C'est aussi pour cette raison que David organise ses stages. Lui est électricien de formation, a bossé son sujet. On ne s'improvise pas électricien. «Mais l'autonomie, c'est aussi prendre ses propres responsabilités». Reste la question des assurances. «On assure bien des caravanes équipées de panneaux photovoltaïques», tente de rassurer David Merceron.

Des fournisseurs écolos

Simple sur le papier, mais concrètement, le passage à l'autonomie réclame quelques «sacrifices». Une adaptation. «On regarde quels appareils on veut faire fonctionner, quelle consommation cela représente, on évalue les prix et chacun fait son choix. Il y a ceux qui veulent conserver tout leur confort, et d'autres qui ont fait un choix différent. C'est aussi une question de budget».

Et de modèle économique. C'est une solution avant tout individuelle. «Que tout le monde devienne autonome, ça n'aurait pas de sens», reconnaît David Merceron. «Ni écologique, ni économique». Industrialiser le système, ce ne serait ni plus ni moins que reconstituer EDF à petite échelle. Pour cela, il existe des fournisseurs écolos.

André de Bouter, le constructeur et formateur maisons en paille hôte de la formation de samedi, est de ceux-là. Il est raccordé au réseau ERDF, mais se fournit chez Enercoop, fournisseur alternatif et écolo, qui injecte dans le réseau EDF l'électricité nécessaire à ses clients. «C'est vrai que c'est un peu plus cher, c'est vrai que l'origine de l'énergie est à la fois nucléaire et verte. Mais c'est une démarche assumée».

L'autonomie énergétique, c'est jouable à petite échelle. «J'ai quatre panneaux, deux batteries», explique David Merceron. Pour un mode de vie standard, il faudrait cinquante panneaux et une dizaine des batteries, ça n'a pas de sens. L'autonomie à ce niveau, ce n'est pas rentable».

Énergie verte et ampoules offertes

Faire baisser sa facture d'électricité tout en optant pour l'énergie verte, c'est possible. En ce moment, quelques bons plans circulent sur internet, un appel du pied pour s'engager dans l'environnement.

■ Le comparateur d'offres Selectra et le fournisseur d'électricité verte Mint Energie se sont associés pour proposer une offre spéciale COP23. En souscrivant avant le 17 novembre, on paye ainsi son électricité 16% moins cher que les tarifs réglementés d'EDF, et sans engagement. À partir de l'année suivante, s'applique la remise standard de Mint Energie, de 11%, toujours moins chère que le reste du marché. Plus de renseignements sur selectra.info/energie/cop23

■ Engie présente aussi son offre verte: Happ-e. Le prix du kWh et l'abonnement sont identiques à ceux du tarif réglementé d'EDF mais le souscripteur bénéficie d'une réduction de 10%. Renseignements sur www.happ-e.fr

■ La société Géo PLC a lancé en 2016 l'opération Mes ampoules gratuites pour inciter la population à se tourner vers des ampoules moins énergivores. Dans le cadre de la loi de transition énergétique, et grâce au dispositif des Certificats d'économie d'énergie, les particuliers peuvent recevoir gratuitement cinq ampoules LED. Les revenus des ménages sont pris en compte pour calculer le montant de la subvention accordée. Les ménages les plus modestes peuvent ainsi bénéficier d'ampoules totalement subventionnées. Renseignements sur www.mesampoulesgratuites.fr

Le chiffre 25

En années, la durée de vie des panneaux photovoltaïques, recyclables quatre fois. Les batteries, au plomb et pas au lithium, ont elles une durée de vie d'une douzaine d'années. Et sont recyclables.

Autonomes

«Je ne me passerai pas de l'eau chaude»

Lisa et Pierre-Olivier sont venus de Niort, pour suivre la formation. Elle travaille en usine agroalimentaire, il est gestionnaire de patrimoine. Ils ont un projet d'auto-construction. 80 000 euros pour un terrain et une maison de 80 m² qu'ils veulent énergétiquement autonome, en électricité, en eau, avec un potager et une basse-cour. Pour une question de budget. «Mais c'est une démarche globale. Ce n'est pas être dans la contrainte, dit Lisa. C'est être libre». Il faudra renoncer au micro-ondes, chauffer l'eau à la casserole, pas à la bouilloire. «Mais je ne me passerai pas d'eau chaude», prévient Pierre-Olivier. L'autonomie énergétique à petit budget

implique en effet une adaptation. Cédric est lui paysan boulanger à Saint-Amant-de-Nouère, vente directe dès le printemps prochain. Il ne connaissait rien à l'électricité avant la formation de samedi. Il s'est conforté dans son projet. Avec sa compagne, ils ont retapé une ferme, paille, chanvre et chaume. Se chauffent au bois. S'éclairent «à la frontale et à la bougie». Les panneaux photovoltaïques, ce sera un vrai plus confort. Et surtout une démarche anti nucléaire. Avec 2000 euros d'investissement, il continuera à se passer de télé et de frigo, mais pas d'ordi ni de téléphone ni de piano électrique. Et il aura la lumière. «Par rapport à une

facture EDF, c'est vite rentabilisé». Avant de perdre son emploi, Michel, 60 ans, était œnologue du côté de Tonnay-Charente (17), se revendique «un des premiers antinucléaires des années 70». Il vient d'acheter un terrain «dans un écovillage, à Écoyeux, entre Saintes et Saint-Jean. Il y a déjà deux maisons en bois, deux yourtes. On fera une maison en paille à ossature bois, avec des fondations romaines», pierre et chaux. C'est pour lui et sa compagne, «un choix de vie, un choix politique, philosophique. C'est vivre autrement. On consomme déjà trois fois moins d'électricité que la moyenne. Il va encore falloir diviser par trois», envisage-t-il. «Mais ce n'est pas

Une maison dans un écovillage. Michel, 60 ans, a choisi de changer de mode de vie en Charente-Maritime. Sans renoncer au minimum de confort.



un renoncement, c'est une adaptation. C'est presque un jeu, d'accepter de consommer moins, autrement», sans cumulus électrique, avec des led, mais pas sans frigo. «J'aurai quand même un petit groupe électrogène en secours».

Châteaubernard

Un employé incarcéré pour des attouchements sur une fillette de 9 ans



Les faits se seraient déroulés dans l'infirmerie du complexe. La victime est une fillette du club de gym hébergé sur le site.

Photo G.B.

Un agent de Grand Cognac, employé au sein de l'équipe d'entretien du complexe sportif des Vauzelles de Châteaubernard, a été placé en détention provisoire par le juge des libertés et de la détention à la demande du parquet d'Angoulême, vendredi soir.

Il lui est reproché des attouchements sur mineur. La victime est une fillette de 9 ans, licenciée de la Cognacaise, le club de gymnastique de Cognac.

L'homme, âgé de 53 ans, auparavant employé non titulaire à la ville de Cognac, a reconnu les faits lors de sa garde à vue. Ils se seraient déroulés dans les locaux de l'infirmerie du complexe où une perquisition a été menée jeudi par les policiers en sa présence.

Selon le parquet, qui a ouvert une information

judiciaire, ce père de famille et grand-père serait en situation de récidive. Il s'était déjà fait remarquer pour des faits similaires il y a moins de dix ans.

«Si c'est avéré et reconnu, c'est inacceptable, dénonce avec fermeté Michel Gourinchas, le président de Grand Cognac. Une procédure administrative d'exclusion sera évidemment enclenchée si tout cela se confirme. On va entrer en contact avec la famille», ajoute-t-il. Au sein de l'équipe des Vauzelles, l'heure est à la consternation depuis jeudi. *«On est sans voix. On était loin d'imaginer ça, d'autant que c'est quelqu'un auquel on faisait confiance et à qui on n'avait rien à reprocher sur le plan professionnel. On est abasourdi»,* se désole Patrick Winkler, le responsable du complexe.

Angoulême: les bijoux du trésor dérobés

Le trésor de la cathédrale d'Angoulême a été victime d'un vol ce week-end. Les casseurs ont brisé des vitraux pour pénétrer dans la salle créée par l'artiste Othoniel. Ils ont emporté une couronne en or, sertie de pierres précieuses.

Myriam HASSOUN
m.hassoun@charentelibre.fr

La couronne de Notre-Dame d'Obézine et plusieurs autres bijoux, en or et pierres précieuses, issus du trésor de la cathédrale d'Angoulême ont été dérobés ce week-end, dans la nuit de samedi à dimanche. Derrière eux, les casseurs ne laissent que bris de verre et tristesse et une vitrine vidée, fracturée avec violence, en plein centre de la belle pièce bleutée. Près d'un an après l'ouverture de la salle au grand public, le 20 novembre 2016.



La couronne volée.

Repro CL

C'est Fara Wigniolle, sacristine à la cathédrale Saint-Pierre, qui a découvert une échelle et deux vitraux brisés hier matin à 8h45 en ouvrant les lieux. «J'ai appelé le père directement», décrit-elle. Selon Michel Manguy, le curé, les voleurs auraient été au moins deux. Le premier se serait introduit dans la cathédrale en passant par le jardin du musée, à l'arrière du bâtiment. Il aurait cassé un vitrail du chœur pour pénétrer dans l'édifice avant d'ouvrir la porte côté sud afin de faire entrer un ou des complices.

Les voleurs auraient ensuite grimpé sur une échelle, apportée par eux, brisé l'un des grands vitraux créés par l'artiste Jean-Michel Othoniel pour enfin pénétrer dans la salle du trésor, à l'étage.

Un butin estimé «entre 40.000 et 60.000€»

«Il y a pourtant une alarme, mais on ne sait pas si elle s'est déclenchée. Ce matin, en tout cas, elle ne sonnait pas», constate Michel Manguy. Pour qui les casseurs sont probablement des professionnels. «Ils n'ont volé que les objets de plus grande valeur. C'était très ciblé.» Le trésor de la cathédrale présente 150 objets d'art sacré. Devant le saccage des vitraux et le vol, le curé dit se sentir «désolé et affligé.»

Hier soir, la police judiciaire de Limoges, saisie par le parquet d'Angoulême, était sur les lieux et procédait à l'inventaire exhaustif des ob-

”

Pour nous, c'est plus qu'un simple vol, c'est une destruction de notre trésor.

jets dérobés. Des pièces difficilement écoulables, selon le parquet, car inscrites sur les listes du patrimoine liturgique. Et dont le vol a été signalé à l'Office central de lutte contre le trafic des biens culturels. S'il est encore trop tôt pour chiffrer exactement le préjudice, d'après Michel Manguy, le butin de ce casse du trésor pourrait se monter «entre 40 000 et 60 000 euros». Sans compter surtout la valeur patrimoniale inestimable.

Jean-Michel Othoniel, l'artiste mondialement connu qui a œuvré à mettre en scène ce trésor, accueille la nouvelle avec peine. «C'est très violent d'apprendre cela, surtout après tant d'années de travail, déplore celui qui était venu à Angoulême en septembre 2016 inaugurer le trésor après y avoir consacré six ans d'ouvrage. Ces bijoux étaient émotionnellement très importants pour les gens d'Angoulême. Je suis atterré et surtout, ce qui fait peur, c'est le professionnalisme de ce vol.» De son côté, Jacques Sauquet, historien et conservateur du trésor, a été



Les voleurs ont brisé la vitrine dans laquelle la couronne était exposée.

Photo M. H.

prévenu alors qu'il était en famille hier: «Nous sommes tous abasourdis. Plus que de la peine, je ressens une grande douleur.» L'homme rappelle qu'en plus du grand vitrail d'Othoniel, l'autre vitrail brisé était du temps d'Abadie, l'architecte de la cathédrale. Il a prévenu dès hier Pierre Cazenave, l'ex-conservateur régional des Monuments historiques: «Il s'est dit également très peiné. Pour nous, c'est plus qu'un

simple vol, c'est quelque chose de précieux au point de vue liturgique comme au point de vue patrimonial qui a été dérobé. C'est une destruction de notre trésor.»

«Il faudrait un nouveau miracle de la Vierge d'Obézine et que la couronne soit très vite retrouvée», espère Jean-Michel Othoniel. Qui assure aussi: «Il faut profiter de moi, qui suis bien vivant, pour refaire ce qui peut être refait.»

■ Bande dessinée, musique, littérature, art, vêtements, bière, loisirs..., leur imagination n'a pas de limites ■ Ils ont tous des bonnes idées et en font profiter les Charentais ■ Ça vaut bien un vote !

Créatifs, ils font pétiller la Charente

TIBURCE OGER

Une BD sur son grand-père résistant

Installé à Sireuil, Tiburce Oger fait partie des auteurs charentais reconnus. Mais au printemps, il a quitté son univers habituel d'heroïc fantasy pour se plonger dans la grande Histoire et celle de son grand-père, un résistant rochelais déporté à Dachau. C'est en 2015, en sortant du restaurant où le grand-père venait de fêter sa Légion d'honneur obtenue à 91 ans, que les deux hommes ont décidé de se lancer dans ce projet inédit. «Papy, il faut en faire un livre», dit Tiburce Oger. «D'accord, si c'est toi que le fais», répond l'aïeul. «Ma guerre, de La Rochelle à Dachau», est un album très fort, très émouvant, qui n'a pas seulement touché le grand-père résistant et son petit-fils, mais des milliers de lecteurs.



STÉPHANE LÉVÊQUE

Il traduit les plus grands romans chinois

Son bureau, c'est la place du Minage. Depuis le Plateau d'Angoulême, Stéphane Lévéque traduit les plus grands romans chinois pour la maison d'édition Picquier. Petit-fils de bouchers confolentais, fils de restaurateurs de Montbron, Stéphane Lévéque est tombé en admiration devant les idéogrammes chinois par hasard, au lycée Marguerite-de-Valois à Angoulême. Après avoir milité au sein d'Act-Up à Paris, enseigné dans des lycées français dans le monde, il est revenu à Angoulême d'où il donne des cours de chinois pour le Centre national d'études à distance. Et traduit en parallèle Za Dufu, Wang Anyi ou Chi Zijian dont le dernier ouvrage a été sacré roman de l'année en Chine.



NATHALIE VIOT

À la tête de la Fondation Martell

C'est elle qui crée l'avenir de la tour Martell à Cognac. Ancienne conseillère en art contemporain pour la ville de Paris, Nathalie Viot est une néo-Charentaise... mais elle est de tous les événements cognacais. Chargée par César Giron, P-DG de Martell Mumm Perrier-Jouët, de prendre la tête de la fondation d'entreprise, elle souhaite créer un véritable laboratoire créatif. Ça a commencé l'an dernier avec une exposition temporaire. Cela a pris de l'ampleur cette année avec l'installation du pavillon SelgasCano dans la cour de la maison. Étonner en faisant appel à des artisans et artistes locaux. C'est le pari de cette femme passionnée qui a pour mission d'ouvrir la tour au public, et son bar perché à 24 mètres, en juin 2018.



ÉLISE KEITA

Des pyjamas très chics

Grâce à elle, on peut sortir en pyjama sans avoir honte. Installée à Cognac, Élise Keita revisite la tenue de nuit avec son amie Perrine Dufourq, basée à Londres. Ensemble, elles ont créé sur internet la marque 71 Bis. Des vêtements confortables pour dormir et rester chez soi. Mais assez élégants pour sortir avec si on en a envie. Pour les confectionner, elles travaillent avec un atelier de couture en Touraine, mais également cinq couturières indépendantes, dont deux sont installées en Charente, à Angoulême et Salles-d'Angles. Repérées par divers magazines, les jeunes femmes espèrent maintenant taper dans l'œil de Kate Middleton. Pour qu'elle porte du 71 Bis à la sortie de la maternité. Un sacré coup de pub!



PHILIPPE JOSEPH

Jusqu'à l'île d'Oléron en roulotte

«Le tire-bouchons», c'est le surnom que lui donnent les automobilistes qui patientent derrière sa roulotte sur le pont d'Oléron. Un moyen de locomotion original pour le mécanicien de La Magdeleine qui vient de construire une deuxième roulotte, plus petite, pour rejoindre le village de «Foulerot» dans l'île d'Oléron. Des vacances d'été en famille qui se méritent après un voyage de cinq heures depuis le village du Nord-Charente, derrière un tracteur diesel Fendt Farmer 35, modèle de 60 CV datant de 1966. «Un rêve d'enfant», glisse Philippe Joseph, collectionneur passionné qui entretient une flotte de 18 tracteurs. Et envisage déjà de construire une troisième roulotte pour ses petites-filles.



LES FRÈRES TRAVAILLÉ

Créateurs du festival Les InsolAntes

Un festival de musique électronique sur le campus de La Couronne, avec des animations pour la famille, après la fin de l'été. Le pari était osé sur le papier. Clément, Nicolas et Erwann Travaillé l'ont relevé avec bio en attirant près de 2 000 personnes au festival Les InsolAntes les 29 et 30 septembre. Originaires de Saint-Yrieix, les trois frères, biberonnés à la Garden Nef Party, ont soulevé des montagnes, avec l'aide de leurs proches, pour monter ce nouveau rendez-vous culturel. Ils se sont appuyés sur des artistes locaux et sont même rentrés dans leurs frais dès la première édition. De quoi espérer un deuxième volet tout aussi insolant, l'année prochaine.



LES JAGUARS

Ils remontent sur scène 50 ans après

Ils ont réveillé une génération de rockeurs charentais le 15 octobre dernier. À 70 ans, les Jaguars ont reformé leur groupe de rock des années 60. Avec Johnny le chanteur, le doyen de 73 ans, Chouchou, 69 ans, le guitariste et fondateur du groupe, Billy, le clavier de 67 ans, et Danny le bassiste de 68 ans. Trente ans après avoir raccroché les guitares, ils ont mis le feu au Maritza, le dancing de Ma Campagne à Angoulême où ils seront de retour le 1^{er} décembre. Le public, qui a vieilli en même temps qu'eux, était heureux de retrouver sa jeunesse. Le groupe assure toujours autant. Pas d'arthrose dans les doigts, pas de douleurs dans les jambes, les cordes vocales comme à 20 ans. C'est reparti pour un (33) tours.



GERMAIN CANTO

Il crée l'événement avec ses cocktails

Il est arrivé discrètement à Cognac il y a trois ans. Depuis, Germain Canto est devenu incontournable dès qu'il s'agit de mettre en avant les cocktails et le cognac. Avec sa compagne Magali Brullé, ils ont lancé en 2016 «Konoisseur», agence spécialisée dans l'événementiel autour du cocktail. Et le Lillois d'origine est très demandé dans les festivals, les réceptions officielles des marques de cognac ou pour animer ateliers ou formations autour de sa spécialité. En 2017, il est devenu co-actionnaire du Bar Louise, nouvelle formule sur la place François-1^{er} à Cognac. De quoi montrer que l'eau-de-vie charentaise a toute sa place dans les bars français, pour peu qu'on sache la mettre en valeur.



IAN BLACK

Pour l'amour de la bière

Maçon terrassier dans le Confolentais, mais avant tout amoureux du houblon et de la bière comme tout bon Britannique, Ian Black s'est associé à Rémi Bruno, prof de judo dans le sud de la Vienne, pour créer la marque de bières Brunack. Contraction du nom des deux associés, qui brassaient chacun dans leur coin en amateurs, Brunack a tout de suite connu un vif succès. Au point que Black et Bruno se sont installés cet été dans les locaux vides d'une ancienne menuiserie à Anzac-sur-Vienne pour développer leur gamme de bières. Au nombre de six, de la blonde à la brune, elles ont tout de suite trouvé leur clientèle, que ce soit dans le monde des particuliers comme des professionnels.



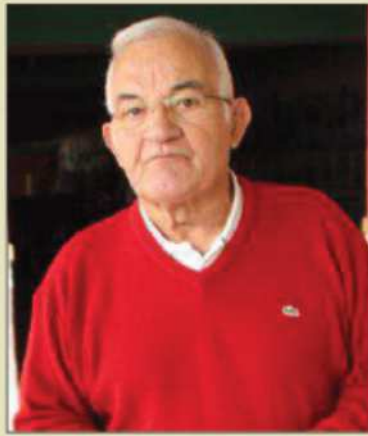
PATRICE BELIGOT

Il fait le show avec ses karaokés

Ne lui dites pas qu'il est le roi du karaoké: «Ça fait vieillote!» Patrice Belligot préfère qu'on parle de «show participatif». Son bar, le Café Show, est devenu au fil des ans le rendez-vous des fêtards sur le Plateau angoumois. Dans la petite salle du bar de la rue Trarieux, les micros passent de main en main pour chanter du Cloclou, Nino Ferrer, Sardou, Aznavour ou Barbara. Patrice Belligot ne carbure qu'aux indémodables tubes de la variété française. Sept ans déjà que cet ancien cordonnier à La Couronne puis Champniers fait chanter la nuit angoumoisine. Et même Sandrine Bonnaire, devenue depuis qu'elle a franchi le seuil du Café Show, une amie proche.



■ Jacques Perrier,



**le président de l'association
Solidarité Urgence Cognac**

(Photo CL), et son équipe,
s'associent à l'association
Saint-Martin solidaire 16.17
de Saint-Sulpice-de-Cognac
créée par Stéphanie Churlaud
pour venir en aide aux
sinistrés de l'ouragan Irma
qui a dévasté les Antilles.
Ils lui remettent cet après-
midi à 15h30 un chèque de
1 000 € et 25 cartons de
vêtements, dans son salon de
coiffure. De quoi remplir un
peu plus encore et financer
l'acheminement du conteneur
de 20 pieds (un peu plus
de 6 m de long) qu'elle
enverra prochainement vers
ce territoire français. Une
opération qui sera décrite
étape après étape sur la page
Facebook de l'association,
Saint-Martin solidaire 16.17.

Agglo : les médiathèques et bibliothèques sur le gril

L'étude du sondage réalisé cet été sur les attentes du public est close. Elle va servir de base pour affiner les services et en proposer d'autres.

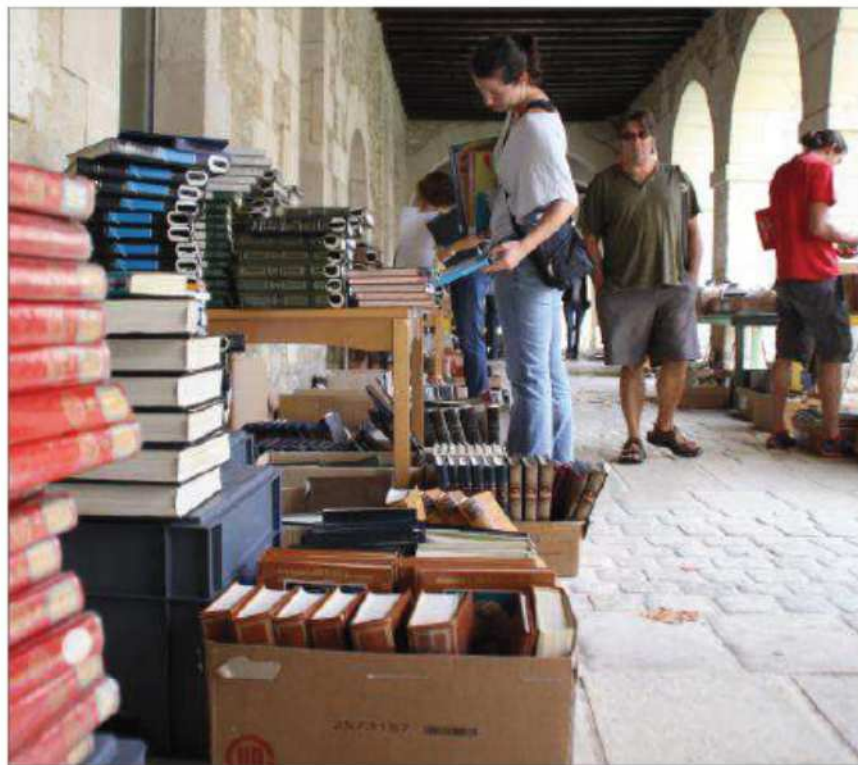
Gilles BILLEY
g.billey@charentelibre.fr

Près de 1 500 réponses. «On ne s'attendait pas à tant, ça va nous faire une bonne base de travail», se félicite Nicole Roy, la maire de Bassac et vice-présidente en charge de la culture à l'agglo de Grand Cognac. Le questionnaire sur les bibliothèques et médiathèques du territoire est passé dans sa phase de restitution. Lancé par la collectivité sur la période du 15 juin au 15 septembre, en collaboration avec le service départemental du livre et les dix établissements concernés, il visait à mesurer les attentes du public en la matière à l'aube du transfert à l'Agglo de la compétence «lecture publique». L'ensemble des réponses a été épluché. La synthèse servira aux élus de la commission ad hoc pour améliorer les services proposés et en ouvrir de nouveaux.

«Autres points positifs de ce questionnaire, nous avons eu des retours des 58 communes du territoire et surtout un tiers de réponses venant de personnes non-inscrites dans ces structures, puisque ce questionnaire s'adressait à tout le monde. Le pourquoi ils ne les fréquentent pas était tout aussi important pour nous», souligne Nicole Roy.

Une forte demande numérique

«Qu'attendez-vous d'une médiathèque ou bibliothèque ?» La question de ce grand sondage laissait la porte ouverte à une foule de réponses et de propositions. Elles n'ont pas manqué. «Avant toute chose, on a pu constater que beaucoup de gens pensaient qu'il fallait payer pour entrer dans ces lieux, s'étonne Nicole Roy, preuve qu'il y a encore de l'information à



Si la bibliothèque de Cognac est saluée pour ses animations, telle sa bourse aux livres, elle est revanche montrée du doigt pour son manque d'accessibilité, l'absence de parkings autour et son manque d'amplitude horaire.

Photo archives CL

faire.» Moins étonnant en revanche, les femmes sont les plus nombreuses et de loin (73%), à en franchir les portes, la tranche d'âge 31/65 ans la plus importante à les fréquenter (70%).

Le public jeune n'est donc pas franchement au rendez-vous, «de fait, le besoin de ludothèques est souvent relevé», indique-t-elle. Comme celui pour les usagers d'avoir une seule et même carte d'accès à toutes les structures, au tarif identique, et de pouvoir rendre les livres et documents empruntés dans n'importe laquelle d'entre elles.

«Dans les réponses, revient souvent d'ailleurs la demande d'une boîte aux lettres afin de pouvoir les déposer en dehors des heures d'ouverture», précise Nicole Roy. Des heures d'ouverture qui sont, sans surprises là aussi, au cœur des préoccupations des usagers, «la tran-

che 12 à 14 h en particulier et le samedi toute la journée sont très demandés.» Au même titre que la nécessité de pouvoir accéder à distance, via internet, aux fonds des établissements avec possibilité de téléchargement «une demande numérique très forte et logique», consent Nicole Roy qui note avec satisfaction que 75% des personnes ayant répondu à ce questionnaire estiment qu'il est légitime, pour les adultes, de devoir payer une cotisation pour bénéficier des services des bibliothèques et médiathèques. «On va pouvoir s'appuyer sur tout ça pour harmoniser l'offre, l'étouffer et la rendre conforme aux attentes, même si on ne pourra pas répondre non plus à tous les désirs du public», conclut l'élue qui annonce le lancement prochain d'une autre enquête, cette fois de satisfaction, sur le conservatoire de Grand Cognac.

Les cigarettes passent à 7 euros

Les paquets de cigarettes augmentent en moyenne de 30 centimes d'euros par paquet dès aujourd'hui. Ils passent presque tous à 7 euros ou plus.

Après quatre années de stabilité, le prix du paquet de cigarettes augmente en moyenne de 30 centimes d'euros dès aujourd'hui, les cigaretteurs ayant répercuté la hausse des taxes décidée par le gouvernement pour réduire la consommation de tabac.

Cette hausse est la conséquence de l'augmentation du minimum de perception annoncée par le gouvernement en septembre, faisant passer. L'augmentation de la fiscalité sur les paquets de cigarettes et de tabac à rouler les moins chers permet de pousser les fabricants à relever les prix de vente ou à réduire leurs marges.

«Globalement, dès aujourd'hui, il y aura un mouvement de hausse des prix des cigarettes, qui tourne autour de 30 centimes, ce qui était prévu», commente une source du secteur. Dans un communiqué commun, les Douanes

”

Une première étape vient d'être franchie pour atteindre le prix du paquet de 20 cigarettes à 10 euros en novembre 2020.

et le ministère de la Santé précisent que «le prix moyen du paquet de 20 cigarettes progresse de 35 centimes. Près de quatre paquets de 20 cigarettes sur cinq auront un prix égal ou supérieur à 7 euros et les prix homologués des paquets de 20 cigarettes s'établissent de 6,70 euros à 8,10 euros», ajoutent-ils.

Les nouveaux tarifs en vigueur

Le prix du paquet de Marlboro, le plus vendu, passe de 7 euros à 7,30 euros, le prix du paquet de Camel de 6,90 euros à 7,20 euros, celui de Lucky Strike de 6,50 euros à 6,80 euros, ceux de Winston ou de News passent de 6,50 euros à 7 euros. Philip Morris, la deuxième marque la plus vendue, ne passe que de 6,90

euros à 7 euros et la cigarette des buralistes, la LCB, de 6,60 euros à 6,80 euros.

Dès ce matin, près de quatre paquets de 20 cigarettes sur cinq ont un prix égal ou supérieur à 7 euros et les prix homologués des paquets de 20 cigarettes s'établissent de 6,70 euros à 8,10 euros.



Le paquet de cigarettes coûte plus de 7 euros dès ce matin.

Photo AFP

«Une première étape vient d'être franchie» pour atteindre l'objectif de prix du paquet de 20 cigarettes à 10 euros en novembre 2020, se félicitent-ils.

Cette hausse intervient avant une nouvelle augmentation de un euro, prévue en mars 2018. A terme, le prix du paquet de tabac doit augmenter six fois d'ici à la fin 2020 pour atteindre 10 euros, selon la ministre de la Santé Agnès Buzyn, qui a décidé d'étaier ces hausses pour permettre aux fumeurs «de se préparer, de trouver les moyens d'arrêter», précisait-elle en septembre.

Première hausse depuis janvier 2014

En France, rappelait-elle encore récemment, 29% de la population fume, tandis que dans les pays déjà passés par de fortes hausses du

prix du tabac, comme la Grande-Bretagne, cette proportion est inférieure à 20%. Le professeur Bertrand Dautzenberg, pneumologue investi dans la lutte contre le tabagisme, s'est félicité de ce «toiletage», qui permet «à la plupart des cigarettes de se retrouver désormais au-dessus de 7 euros le paquet de 20. C'est un bon départ avant la plus forte augmentation de mars, qui va commencer à rendre le tabac ruineux».

La dernière hausse significative des prix du tabac remontait à janvier 2014, date à laquelle le paquet de cigarettes avait augmenté d'environ 20 centimes.

En France, les industriels du tabac fixent les prix de vente mais l'Etat peut inciter à des augmentations en faisant varier les taxes, qui représentent plus de 80% du prix. Le tabac rapporte à l'Etat environ 14 milliards d'euros par an.